

Le 20 septembre 2005.

Bape,  
A l'attention de la coordonnatrice du secrétariat de la commission  
575 rue St-Amable, bureau 2.10  
Québec, GIR 6A6

**Le projet de l'autoroute 30 et par conséquent le tronçon Jean Leman nuit  
considérablement au milieu agricole.**

Messieurs les commissaires,

En janvier 2005, deux étudiants de l'Université Laval, ont réalisé dans le cadre d'un cours universitaire un travail portant sur le projet de l'autoroute 30. (Janvier 2005, M.C. Lagueux et J.M. Couture).

« Dans ce travail, il a été question du projet de l'autoroute 30 et plus particulièrement du tronçon Ste-Catherine/autoroute 15. Sa nécessité n'étant pas remise en question, seul le tracé nécessaire à sa réalisation cause le problème. En effet, sa réalisation permettra une croissance économique importante.

Les bases historiques du projet prouvent que le tracé nord était celui qui était privilégié par le gouvernement et les citoyens des municipalités concernés. Les dix dernières années ont changé la donne puisqu'un tracé sud est apparu dans le projet. Les mémoires déposés au cours des audiences prouvent les divergences d'opinions des citoyens, des organismes ou encore des entreprises. Les 472 hectares de terres agricoles qui seront sacrifiées pour la réalisation de ce tronçon représentent une perte majeure pour l'ensemble de l'industrie agricole et agroalimentaire nationale. En effet, elles font parties des meilleures terres cultivables retrouvées au Québec. De plus, les coûts reliés à la construction de cette autoroute ne prouvent en rien qu'un tracé est supérieur à un autre. Enfin, la taille et le nombre de manifestations prouvent l'intérêt et l'importance que suscite ce projet parmi la population locale, régionale et nationale.

Il est triste de constater que l'agriculture joue aujourd'hui le rôle de bouc émissaire face à l'urbanisation du territoire. En effet, pour des bénéfices à court terme, des ressources naturelles renouvelables sont à jamais détruites, au détriment des générations futures. De plus, le Québec devra se sensibiliser à la protection de l'agriculture puisque la diminution des capacités de production nuira à son indépendance agroalimentaire et engendrera des coûts considérables pour l'ensemble de la société »

La conclusion du travail de ces deux universitaires nous démontrent très bien que le tronçon Jean Leman et l'autoroute 30 vont détruire des ressources naturelles non renouvelables au détriment des générations futures. Tout ceci ajoute ou représente ce que je pense et m'oppose donc à ce projet dévastateur..

